

Rapport de la sous-commission du budget 2015

Dicastère de M. Théo Huguenin-Elie

Composition de la sous-commission

Mme Katia Babey-Falce (PS) - rapporteure

Mme Lucie Marchon (POP)

M. Hugues Chantraine (UDC)

La sous-commission s'est réunie le jeudi 30 octobre 2014.

Etaient également présents durant toute la séance, Monsieur Théo Huguenin-Elie, chef de dicastère et Madame Sarah Steinweg Clark, administratrice du dicastère.

Etaient excusés Messieurs Yanick Stauffer, responsable du marketing urbain, Pierre Schneider, ingénieur communal et Fernando Soria, administrateur des travaux publics.

Puis dans l'ordre d'examen de leur service ou secteur :

Monsieur Jean-Daniel Jeanneret, pour le service des affaires régionales et des relations extérieures (poste à 60% depuis le 01.01.15) et pour le service d'urbanisme et de l'environnement (poste à 20% depuis le 01.01.15) chargé des dossiers Abattoirs et Doubs 32.

Madame Anne-Véronique Robert, cheffe de secteur, permis de construire, Messieurs Denis Clerc, chef de secteur, architecte communal et Philippe Carrard, chef de secteur, urbaniste communal pour le service d'urbanisme et de l'environnement.

Monsieur Antoine Guilhen, architecte, chef du service d'architecture et des bâtiments.

Monsieur Nicolas Monnin, responsable des services techniques.

Monsieur Jacques Vidal, responsable de la station d'épuration.

Madame Catherine Huther, cheffe du service géomatique.

Madame Nathalie Rey, cheffe de la gérance communale.

Discussion générale

Le Conseiller communal nous informe que son dicastère a été regroupé à Passage-Léopold-Robert 3 et à la rue du Rocher 1 pour le service d'architecture et des bâtiments. Les travaux ne sont pas totalement terminés d'où un crédit spécial de CHF 45'000.- pour la cafétéria et salle de réunion de Passage-Léopold-Robert 3 ainsi que pour la salle de réunion de Rocher 1.

Pour les Ressources humaines, il nous informe qu'il y a un problème de recrutement aux services techniques, en effet il est très difficile de trouver un ingénieur en génie civil. Malgré deux mises au concours, le poste à plein temps n'a toujours pas pu être repourvu, d'où une surcharge de travail pour le service.

Il y a des modifications au service d'urbanisme et de l'environnement (SUE), Madame Aline Henchoz, photographe, graphiste est désormais rattachée à la communication (poste à 50%). Dès le 01.01.15, Monsieur José-Angel Esteras, jusqu'ici architecte du patrimoine adjoint, deviendra comme prévu architecte du patrimoine et verra son poste passer de 70 à 80% et celui de Monsieur Jean-Daniel Jeanneret passera de 45% à 20 % pour ce service, tandis que son poste au SARRE sera de 60%.

Une hausse de poste de 50% est prévue au service géomatique, le service n'arrivant plus à faire face aux demandes, il s'agit du seul poste en plus dans le dicastère

Une hausse de deux 50% est prévue à la gérance en vue de la reprise éventuelle de la gestion des immeubles de la commune de Val-de-Ruz, ce poste serait financé par des honoraires de gérance versés par la commune de Val-de-Ruz.

Présentation de trois grands projets pour le SUE

1° Maison du peuple

L'architecte communal nous présente le projet de rénovation complète, dont le montant pourrait avoisiner les CHF 15 millions; les investissements seront donc prévus par étape. Un montant de CHF 6 millions est inscrit au budget (crédit à solliciter mais sans engagement en 2015), pour refaire notamment la cage d'escalier et l'ascenseur qui ne sont plus aux normes, ainsi que la grande salle et la salle du Britchon, l'insonorisation de la salle de cinéma, les sanitaires et les cuisines. Le projet prévoit de supprimer les galeries dans la grande salle afin de l'agrandir et d'aménager les deux derniers étages pour avoir une salle supplémentaire.

Un-e commissaire demande s'il est prévu de changer le nom du lieu afin de le rendre plus "vendable" notamment à l'extérieur, il lui est répondu que ce n'est pas prévu.

2° Les Abattoirs

L'architecte du patrimoine nous informe qu'un crédit spécial de CHF 500'000.- est prévu pour continuer d'entretenir ce bâtiment classé comme monument d'importance nationale. L'entretien de la toiture est presque terminé, il s'agit de casser un mur qui coupe la circulation dans la halle principale et de faire un bloc sanitaire, ainsi que de débarrasser des halles qui sont encombrées d'objets abandonnés par d'anciens utilisateurs et de faire des investissements sommaires dans la halle n°3 qui accueillera, début 2015, "Quartier général" qui prévoit la création d'un Centre d'art contemporain. Il y a d'autres personnes qui sont intéressées à louer une halle, par exemple un brasseur. Un-e commissaire demande si ces locations ne risquent pas d'empêcher la vente à un éventuel acquéreur, il lui est répondu que le bâtiment est tellement grand et que les travaux sont tellement importants pour le remettre totalement en état (de l'ordre de 25 millions) que la vente semble difficile. De plus, les travaux prévus ne définissent pas une affectation définitive aussi chaque halle pourrait être affectée à une activité ou à une autre.

3° Scierie des Eplatures

L'urbaniste communal nous présente l'avancée du dossier : le mode choisi pour ce projet est de mettre en place un mandat d'étude parallèle. Afin de permettre au Conseil communal d'avoir plusieurs projets, trois bureaux ont été choisis. Le mandat démarre en novembre avec la réunion d'un collège d'experts durant deux jours afin de coacher les bureaux. L'Etat est intéressé au développement de ce projet.

Remarque liminaire

Un-e commissaire demande, s'il ne serait pas possible de regrouper les postes budgétaires par dicastère ce qui permettrait un examen plus facile, cette proposition sera étudiée.

755 - SUE-Urbanisme

Au poste 316 5900, un-e commissaire demande si la création du service de marketing urbain a conduit à une hausse des coûts de personnel. Non, car avant ces postes étaient imputés au service économique.

Un-e commissaire demande pourquoi notamment au compte 310 1000, il est mis dans la remarque que le budget augmente suite au regroupement des services, les charges ne devraient-elles pas au contraire baisser via des économies d'échelles. Il s'agit d'une hausse due à la reprise du service de marketing urbain par ce service.

Un-e commissaire demande si le Conseil communal a déjà fait un bilan sur le projet Velospot, il est expliqué que la phase test continue cet hiver et que depuis la mise en service fin avril 2014, on dénombre 800 mouvements par mois. Il y a, à l'heure actuelle, 10 stations. Il en est prévu 4 de plus notamment à l'ouest de la ville. Il faut également attendre la variante électrique qui pourrait optimiser le projet.

813 - SUE-Environnement

Un-e commissaire demande pourquoi au poste 318 4300 les travaux concernant l'arrivée d'eau ne sont pas pris en charge par la taxe sur l'eau. Il s'agit d'une installation de type "privée" pour Viteos puisqu'il s'agit d'une parcelle privée-communale et non pas de domaine public.

Crédits d'investissements

Dans le cadre des crédits spéciaux, il est prévu un crédit d'étude pour le réaménagement de la rue du Docteur Coullery, en effet cette dernière est une rue, dans les faits, essentiellement piétonne, mais la population ne la ressent pas comme telle, d'où la volonté de la réaménager.

Une étude est prévue pour l'implantation d'une gare aux Cornes-Morel et aux Cerisiers, le Conseil communal est en discussion avec les Chemins de fer du Jura pour que le train soit considéré comme un tram sur ce tronçon et qu'il permette des haltes plus fréquentes.

Que fait la commune dans le cadre du plan de mobilité, à l'instar de ce qui est demandé aux entreprises ? La commune a notamment réduit le nombre de véhicules de fonction, elle participe à l'achat d'abonnement de bus pour les employés qui renoncent à la voiture, elle met à disposition des cartes Velospot et elle a pris des mesures incitatives pour les vélos électriques. Est-ce que le Canton a un plan global de mesures ? Il semble que non.

125 - SARRE

Un-e commissaire demande pourquoi au poste 301 7700, l'engagement d'un stagiaire ne coûte pas le même prix selon les services (cf. le même poste au service économique. Le Conseil communal va se renseigner auprès du service des ressources humaines car ce sont eux qui fixent les conditions-cadres. *Réponse : Cela dépend de la provenance du stagiaire (maturité professionnelle commerciale ou universitaire).*)

Un-e commissaire demande au compte 318 0700 en quoi consistent les études de *Région capitale suisse*. Il s'agit en premier d'une étude pour déterminer quels sont les pôles économiques d'importances suprarégionales, le Crêt-du-Loche a été reconnu comme tel, il s'agit maintenant de valoriser ce label. Et ensuite d'une étude sur les aéroports régionaux.

720 - STEP

Le responsable de la station d'épuration nous explique le projet fédéral de traitements des micropolluants, dont la loi d'application devrait entrer en vigueur l'année prochaine. Cela coûtera CHF 9.- par habitant afin de créer un fonds.

Depuis juillet de cette année, la STEP touche de l'argent grâce au rachat à prix coûtant de l'électricité produite par la valorisation du biogaz. L'économie annuelle de cette opération devrait se situer entre CHF 40'000.- et 50'000.-.

770 - Géomatique

Ce service est un service transversal qui fournit des données aussi bien dans le cadre, par exemple des structures d'accueil parascolaire, que dans l'emplacement éventuel des conteneurs enterrés. Le service a aussi refait le plan officiel de la ville qui sera disponible en fin d'année.

Un-e commissaire fait la remarque qu'au poste 301 3100 (traitement du personnel technique), il y a une hausse de 24% dans le traitement du personnel et qu'il n'y a aucune remarque qui permette de comprendre cette augmentation.

Il est également constaté qu'il n'y a aucune imputation interne, ce qui ne permet pas la transparence. La cheffe de service nous explique que si toutes ses prestations devaient être facturées cela poserait un gros problème de personnel. La transparence sera pourtant inéluctable lors de l'introduction de MCH2 en 2016.

Les recettes de ce service sont très difficiles à évaluer, car il s'agit d'estimer le nombre de mandats externes.

200 - Service des bâtiments

Pas de remarque.

201 - Bâtiments divers d'utilité publique

Le chef du service d'architecture et des bâtiments va fournir une liste des bâtiments qui entrent dans cette catégorie, afin de permettre une meilleure compréhension des commissaires.

Il est fait état d'une difficulté avec la future introduction de MCH2 qui sera de définir les travaux qui doivent être considérés comme de l'entretien courant émanant aux comptes de fonctionnement et ceux qui sont des investissements, comprenant tout de même le rattrapage de retards accumulés d'entretien considérables.

Au poste 315 0800 (entretien des horloges) un-e commissaire demande pourquoi le montant pour l'entretien des horloges est deux fois moins élevé que ce qui était prévu dans le budget 2014. Il serait souhaitable, en tant que métropole horlogère, que les horloges de notre ville soient à l'heure. La difficulté est que certaines horloges sont privées, d'autres appartiennent au Canton. Pour ce qui est des nôtres, il y a aussi plusieurs intervenants, ainsi les horloges mécaniques sont entretenues par le MIH. Toutefois, cette réponse ne convainc pas, tant ces horloges n'ont pas changé de propriétaire dans le courant de l'année 2014.

Au poste 318 2800 (nettoyage et désinfection WC publics), un-e commissaire fait état de la vision d'horreur que constituent par moment certains WC publics en ville, notamment ceux d'Espace et ceux de la place du Bois. Que peut-on faire pour y remédier, faudrait-il rendre ces toilettes payantes et ainsi pouvoir rémunérer une personne pour les nettoyer ? Faut-il mettre à disposition dans les WC un numéro de téléphone avec répondeur pour que les usagers puissent prévenir en cas de mauvaises surprises ? Cette problématique sera étudiée.

Avec des travaux d'importance, par exemple le Musée des beaux-arts, Collège 11, Fantaisie 2, Commerce et la fin de travaux de la Salle de Musique, le service s'apprête à vivre une année 2015 chargée.

Il nous est indiqué, pour les investissements, que les abribus qui sont en mauvais état sont remplacés par de nouveaux, urbanistiquement plus beaux.

Les deux édicules que sont le "Tournesol" et les WC-Casino seront refaits et les vitrines seront utilisées par la Ville pour la communication des Musées.

Un-e commissaire demande où l'on en est avec la mise en œuvre de la LHand (loi sur l'égalité pour les handicapés). Un rapport sera soumis au Conseil général sur ce qui a déjà été fait et sur le calendrier des travaux prévus.

Le Conseiller communal nous informe que le crédit pour les travaux du Collège industriel est repoussé, tandis que celui pour Fantaisie 2 sera entamé en 2015.

700 - Administration des travaux publics, 710 Voirie-frais d'entretien, 712 Constructions nouvelles.

On passe directement au budget des investissements.

Un-e commissaire demande pourquoi les recettes pour équiper les Endroits et Bois-Noir ne couvrent pas l'entier du crédit. En effet, ces frais ne sont-ils pas à 100% à charge des futurs acheteurs ? Le règlement ne prévoit qu'une participation de 50% pour ce type de travaux.

Un-e commissaire regrette que le crédit à solliciter pour l'aménagement des rues de l'Avenir et Fontaine ne soit que de CHF 500'000.-, ce qui ne permettra pas de réaliser le tronçon jusqu'à la rue du Nord. Le Conseiller communal répond que l'entier du projet coûtera CHF 3'000'000.-. Il a donc été décidé de le réaliser en plusieurs étapes, dont une qui se terminera à la rue du Parc.

Un-e commissaire demande si la Ville informe suffisamment les riverains et les utilisateurs durant les travaux ? Une lettre est envoyée aux propriétaires, une lettre d'information est mise dans toutes les boîtes aux lettres et des panneaux sont posés vers les chantiers. Il est vrai que certains chantiers ne sont pas des chantiers communaux, comme les chantiers Viteos, et que peut-être l'information y est moins importante.

240 - Domaines

Les bouteilles munies des nouvelles étiquettes sont présentées, le projet est très bon, même s'il reste quelques petites corrections à effectuer.

210 - Gérance

Pour l'éventuelle reprise de la gestion des immeubles du Val-de-Ruz par la gérance communale, dont il est question aux postes 30, 310 1000, 310 1200, 318 1100, un-e commissaire demande où en est le projet. Il semble que le Val-de-Ruz va plutôt opter pour un service communal propre plutôt que de déléguer cette tâche à notre ville.

Un-e commissaire demande si les produits des loyers sont conformes à ce qui avait été prévu dans les rapports que le Conseil communal nous a soumis. C'est en principe conforme, par exemple pour Cernil-Antoine, les loyers sont dans ce qui est prévus, même si les charges ont été sous-estimées. Les loyers, malgré les travaux et des charges plus élevés, restent abordables par rapport au marché.

La rapporteure
Katia Babey